HAL
open science

CEP 53 : Écriture inclusive “ Hommes-Femmes : Toutes Égales ”

Machteld Meulleman

▶ **To cite this version:**

Machteld Meulleman. CEP 53 : Écriture inclusive “ Hommes-Femmes : Toutes Égales ”. Savoirs en Prisme, 2019, 10.34929/sep.vi10.64 . hal-02465415

HAL Id: hal-02465415

https://hal.univ-reims.fr/hal-02465415

Submitted on 7 Feb 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial 4.0 International License

CEP 53 : Écriture Inclusive « Hommes-Femmes : toutes Égales »

Comme le nom de la revue l'indique explicitement, le 53e *Cahier de l'Éducation Permanente* (*CEP*) n'est pas un numéro de revue scientifique à proprement parler, raison pour laquelle il est pratiquement introuvable dans les bibliothèques universitaires françaises. Cependant, conformément à sa vocation d'être un outil de réflexion destiné à l'éducation citoyenne (en particulier des acteurs et actrices des mondes culturel, politique et de l'enseignement), le numéro thématique peut être commandé au prix très raisonnable de 5 euros sur le site du mouvement d'éducation belge Présence et Action Culturelles (PAC). Ce mouvement issu des Cercles d'Education Ouvrière du début du XXe siècle est aujourd'hui structurellement indépendant mais idéologiquement proche du Parti Socialiste. Le cahier intitulé *Écriture inclusive « hommes-femmes : toutes égales »* mérite un compte rendu dans ce numéro thématique de *Savoirs en Prisme* dans la mesure où les différents témoignages et analyses qu'il propose peuvent nourrir la recherche académique dans le domaine des nouvelles formes d'écriture.

La revue CEP se présente comme étant multidisciplinaire et c'est assurément le cas du 53e numéro qui contient des contributions relevant entre autres d'approches linguistique, littéraire, historique, sociologique et juridique de l'écriture inclusive, s'inscrivant toutefois toutes dans une perspective ouvertement féministe. À côté d'articles rédigés par des chercheurs et chercheuses confirmé·es ou en formation, le cahier comprend également plusieurs contributions écrites par des personnalités issues du monde de la formation, de la politique, voire des témoignages d'auteurs et de rédactrices appliquant l'écriture inclusive dans leurs œuvres. Cette variété de profils a pour corollaire une certaine inégalité dans le style rédactionnel des différentes contributions (académique, littéraire, militant, etc.), mais c'est précisément la richesse des points de vue exprimés qui confère un aspect vraiment original à ce cahier. Signalons enfin que les contributeurs et contributrices varient également par la variété de français qu'elles représentent, avec cependant un fort axe franco-belge (six contributions belges et cinq françaises) complété de deux textes canadiens. Les variétés africaines ne sont présentes qu'indirectement dans l'article de la contributrice belge Cécile Mantello.

Le numéro contient une préface, treize articles et des conclusions. Les contributions sont relativement courtes, comptant une dizaine de pages maximum. L'ordre de présentation des articles n'est pas justifié et reste assez mystérieux, cet aspect arbitraire étant sans doute dû à la grande variété de contributions qui ne se laissent pas aisément regrouper (par discipline ou thème par exemple). Dans ce qui suit, nous présenterons donc simplement les différentes contributions dans l'ordre d'apparition dans le volume.

L'introduction du cahier thématique est signée par Dominique Surleau, secrétaire générale de PAC et éditrice de la revue. Elle en présente la démarche volontariste et progressiste, qui cherche à renforcer les résistances à toute forme d'oppression et de discrimination, ainsi que le numéro thématique en question, qui s'inscrit en particulier dans la lutte pour l'émancipation des femmes et contre la domination masculine.

De façon assez surprenante, la première contribution intitulée « Prémisses et illustrations d'une langue française non sexiste » commence par critiquer le terme d'« écriture inclusive ». En effet, d'après la linguiste-chercheure indépendante canadienne Céline Labrosse, cette expression

présente le double inconvénient de se limiter à l'écrit d'une part et de ne pas préciser de quel type d'inclusion il s'agit (le terme *inclusion* référant généralement aux personnes ayant des besoins particuliers et non aux femmes) d'autre part. C'est pourquoi, pour la chercheuse, l'expression privilégiée devrait être « langue non sexiste », ce qui dans le cas de la langue française lui parait un objectif difficile à atteindre étant donné la tendance de la langue française à différencier systématiquement les noms de personnes selon le sexe, ce qui accentue la différenciation sexuelle plutôt que de souligner l'aspect humain global. Labrosse défend l'idée qu'il faudrait rapprocher les genres autant que faire se peut plutôt que d'évoluer vers une différenciation plus marquée des noms communs selon le sexe. Dans cet esprit, elle s'oppose notamment à la production de documents ou formulaires distincts pour hommes et femmes, comme cela peut se pratiquer au Canada.

Dans la seconde contribution, intitulée « Démasculiniser la langue française : une bataille gagnée en principe, loin du compte en pratique », Éliane Viennot, professeuse émérite de littérature de la Renaissance et historienne du genre et du pouvoir, se propose de présenter les retombées de la polémique de l'automne 2017, déclenchée par la parution d'un manuel scolaire français recourant au point médian (dans quelques titres de chapitres). Si l'écriture inclusive est désormais mieux connue par le grand public et que l'usage des noms reféminisés et des doublets a considérablement augmenté y compris en dehors des cercles militants, force est de constater que les noms féminins de prestige (comme *chevalière*) semblent toujours interdits et que pour d'autres noms les variantes partiellement féminisées en *–eure* sont plus utilisées que celles plus manifestement féminines en *–trice* ou *–euse*. De surcroît, malgré le succès de quelques formules comme *celles et ceux*, le recul du masculin générique reste peu important, l'accord de proximité demeure inutilisé, et les troncatures (avec le point médian ou d'autres signes) continuent de provoquer des querelles. L'un des chantiers encore semés d'embûches est la mise à jour des textes juridiques, où le remplacement du nom *homme* au profit de l'adjectif *humain* est loin d'être accompli.

Suzanne Zaccour, étudiante au doctorat en droit à Oxford, et Michaël Lessard, candidat à la maîtrise de théorie du droit à New York, ont co-rédigé la troisième contribution de la revue intitulée « Dialogue dissident : la désobéissance a-t-elle sa place sous une autorité inclusive ? ». La désobéissance linguistique aux autorités linguistiques sexistes (telle l'Académie française) nécessitant peu de justification, l'autrice et l'auteur québecois·es posent ici la question de savoir s'il en va de même des autorités linguistiques plus progressistes (tel l'Office québécois de la langue française). En effet, l'autorité canadienne peut être critiquée, dans la mesure où elle préconise l'emploi de parenthèses (inclusives moyennant inégalité) et le recours à des noms en *–eure* (féminisés à l'écrit mais pas à l'oral). Or l'écriture inclusive est aussi un outil d'activisme et seule une féminisation ostentatoire et remarquée, c'est-à-dire allant au-delà des usages plus ou moins acceptés, permet d'attirer l'attention et donc de susciter la réflexion. C'est pourquoi Zaccour et Lessard prônent l'emploi d'une communication inclusive audacieuse et le respect des usages dissidents.

Dans le quatrième article « "On voit mal ?" Alors mettons les points sur les ouïes », l'épicier et auteur Davy Borde estime que les guides à l'usage de l'écriture inclusive sont actuellement trop « scripto-abréviationnistes » et devraient évoluer vers des recommandations plus globales « oralo-ternaristes ». Il milite donc en faveur de l'usage de formes inclusives « fusionnées », telles que *instituteurice*, qui donneraient ainsi naissance à un troisième genre grammatical français, le genre universaliste ou humain. Dans cet esprit, les formes inclusives « liées » (à l'aide du point médian par exemple) ne devraient selon lui pas seulement être distinctes des formes féminine et masculine à l'écrit, mais aussi se différencier à l'oral par une prononciation particulière (par exemple en prononçant *amië* [amiœ]).

Signée par le CEMEA, le Centre d'Entraînement aux Méthodes d'Éducation Active, qui est un mouvement national français d'éducation nouvelle, la cinquième contribution intitulée « L'écriture égalitaire, un changement grammatical pour un changement de société » se limite essentiellement à rappeler que les mots nous permettent de penser la réalité, que la langue est souvent utilisée au service du pouvoir dominant et que l'écriture égalitaire constitue un enjeu sociétal fort en permettant de démanteler la domination masculine rétrograde.

En abordant le sujet « Violences de langue : le cas de l'écriture inclusive », Laurence Rosier de l'Université Libre de Bruxelles analyse le discours suscité par le débat autour des innovations linguistiques liées à l'écriture inclusive. Le caractère non-tempéré, souvent violent, voire pamphlétaire et alarmiste, de ce discours dévoile, d'après la sociolinguiste belge, l'importance de la langue comme outil politique.

Comme son titre l'indique, « Pourquoi nous utilisons une grammaire féministe dans notre magazine », la septième contribution, signée par Sabine Panet, rédactrice en chef du magazine *axelle*, apporte un témoignage sur le passage à l'écriture inclusive de ce magazine féministe, mutation réalisée en 2016, et elle présente les règles appliquées par la réaction.

Dans « Violence symbolique, symbole de violence », Daniel Tanuro, auteur écosocialiste, explique que dans son essai *Le moment Trump. Une nouvelle phase du capitalisme mondial* il a choisi de recourir systématiquement à l'écriture inclusive afin de contribuer à libérer le français de sa grammaire masculiniste.

Intitulée « Orale ou écrite, la langue est un enjeu d'inclusivité ou d'exclusivité et donc de pouvoir. Témoignage », la neuvième contribution, du sociologue lillois Jessy Cormont, témoigne de la façon dont il a été sensibilisé à l'écriture inclusive et corollairement comment il a pris conscience des normes oppressives qui lui ont été inculquées. La langue ayant été mise à contribution pour maintenir une société inégalitaire, la lutte féministe pour la reféminisation de la langue orale et écrite représente un véritable enjeu d'égalité. Cependant, il insiste sur le fait que les nouvelles normes ne doivent pas être trop strictes afin que l'écriture inclusive reste un outil d'émancipation et n'instaure pas de nouveaux rapports inégalitaires au service des dominants maîtrisant les codes figés.

« De l'oubli à la mémoire vive » est la thématique traitée par Margaux Joachim, coordinatrice d'un collectif de sensibilisation à l'écriture inclusive dans Wikipedia. Elle témoigne des initiatives de la section Présence et Actions Culturelles de Charleroi face au constat que seuls 2 % des noms de rue portent des noms de femmes (contre 27 % d'hommes). Lors de la préparation de l'exposition « Mais où sont les femmes ? », il n'a pas été évident de trouver des informations sur ces trente femmes ayant joué un rôle important dans la ville de Charleroi, dont deux seulement disposent d'une fiche sur Wikipedia, et encore, peu fournies. Afin de réparer leur quasi-totale invisibilité, l'exposition a été accompagnée d'un atelier d'écriture dédié à ces femmes.

Jean Cornil, ancien sénateur socialiste belge et conseiller politique à PAC, est l'auteur de la onzième contribution du cahier thématique, intitulée « Où il est question d'une enquête sur l'écriture inclusive ». Elle consiste en la retranscription de son entretien avec Florence Brasseur, une enseignante de français à la Haute école provinciale de Mons en Hainaut ayant mené une enquête sur la place de l'écriture inclusive dans la formation dispensée dans son école. Celle-ci révèle que les étudiant·es de l'école, futur·es régent·es de français (équivalent des enseignant·es de français des collèges en France), sont généralement soit indifférent·es soit réticent·es aux nouvelles formes d'écriture en raison d'une conception très conservatrice de la langue française. En revanche, leurs formateurs et formatrices sont favorables à l'application de l'écriture inclusive dans les documents

administratifs au sein de la Haute école, mais ces personnels ne souhaitent pas en enseigner les techniques dans leurs cours. L'interviewée souligne que pour les futur·es enseignant·es ce serait cependant une belle occasion d'interroger le rôle des normes et de promouvoir la réflexion linguistique.

Dans la douzième contribution, Cécile Mantello, ancienne formatrice et animatrice sur les questions de genre pour différentes asbl d'éducation permanente, rappelle que « l'égalité passe aussi par l'oral » (titre de sa contribution) et présente le compte rendu d'une semaine d'ateliers sur la communication égalitaire regroupant des associations proches de l'éducation populaire de divers pays. L'autrice montre comment la communication égalitaire nécessite une bonne dose de remise en question, notamment sur deux plans : elle suppose, d'une part, de se rendre compte et de s'affranchir des comportements genrés que nous avons intériorisés, notamment dans la prise de parole et les interruptions, et d'autre part, de cesser de se poser garant·e d'une vérité unique en confondant perception personnelle et vérité générale.

Enfin, la dernière contribution, intitulée « Ecriture inclusive et sous-titrage » est consacrée au cinéma, où à l'usage de l'écriture inclusive est particulièrement rare. D'après Lionel Dutrieux, assistant à l'Institut Supérieur des Arts du Spectacle, cela est dû au fait que le sous-titrage doit être lisible rapidement et de manière « invisible ». D'après l'auteur, la vraie bataille au cinéma se situerait plutôt au niveau de l'image et de la représentation des femmes.

En conclusion du cahier, l'homme politique Jean Cornil, rappelle dans « Combattre l'illusion naturaliste » que l'idée selon laquelle l'identité sexuelle est « naturelle » et conforme à l'ordre du monde n'est qu'une illusion résultant d'un travail social d'interprétation et menant à la reproduction de mécanismes d'asservissement de l'humain. Considérant, dans la lignée de Pierre Bourdieu, la langue comme une construction sociale traduisant les rapports d'oppression entre dominants et dominés, le socialiste conclut, en paraphrasant Marx (qui parlait de la religion), que « la critique de la langue est la condition de toute émancipation », après avoir rappelé que, dans une démocratie, les polémiques sont salutaires.

Si certaines contributions de ce cahier sont plus mesurées et d'autres plus radicales, le numéro thématique remplit à coup sûr son contrat de collaborer à l'éducation permanente : les lecteurs et lectrices qui souhaitent se documenter afin d'y voir plus clair dans les débats souvent houleux autour de l'écriture inclusive et de la communication égalitaire dans les médias pourront y trouver des informations techniques, historiques et philosophiques et appréhender tout l'enjeu social qu'il y a à développer une écriture et une communication les plus égalitaires possibles, aussi complexe cela soit-il.

Autrice

Machteld Meulleman
Université de Reims Champagne-Ardenne
machteld.meulleman@univ-reims.fr

Référence complète

Cahiers de l'éducation permanente, numéro 53 : *Écriture inclusive « hommes-femmes : toutes égales »*, 138 pages.